



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT
LE JEUDI 15 DÉCEMBRE 2016

Séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant tenue à l'hôtel de ville le jeudi, 15 décembre 2016 à 19 h, convoquée par monsieur le maire Jean-Claude Boyer en faisant signifier par un employé d'une entreprise privée de messagerie, avis de la présente séance à mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Louise Savignac, Mario Perron et Mario Arsenault, au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance, le tout conformément à la Loi sur les cités et villes.

Sont présents à cette séance monsieur le maire Jean-Claude Boyer, mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Louise Savignac, Mario Perron et Mario Arsenault.

Est absent monsieur le conseiller Thierry Maheu.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.

Madame Nancy Trottier, directrice générale, Me Sophie Laflamme, greffière et madame Annie Germain, trésorière sont présentes.

PRÉSENTATION DU BUDGET 2017 ET DU PROGRAMME TRIENNAL 2017-2018-2019

Monsieur le Maire et madame Annie Germain, trésorière présentent le budget de la Ville pour l'année 2017 et le programme triennal de ses immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019.

Ils informent également les citoyens des taux de la taxe foncière et des changements apportés aux autres taxes pour l'année 2017 afin de permettre à la Ville de pourvoir aux dépenses prévues.

552-16 ADOPTION DU BUDGET 2017

Il est PROPOSÉ par monsieur David Lemelin APPUYÉ de monsieur Mario Arsenault ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter les prévisions budgétaires suivantes de la Ville de Saint-Constant pour l'exercice financier 2017 :

REVENUS	BUDGET 2017
TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES	24 052 312 \$
TAXES, COMPENSATIONS ET TARIFICATIONS	8 151 265 \$
COMPENSATION TENANT LIEU DE TAXES	858 740 \$
DROITS, AMENDES ET PÉNALITÉS	2 294 699 \$
AUTRES SERVICES RENDUS	793 268 \$
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES	418 483 \$
RECETTES DE TRANSFERTS CONDITIONNELS	220 698 \$
TOTAL DES REVENUS	36 789 465 \$



No de résolution
ou annotation

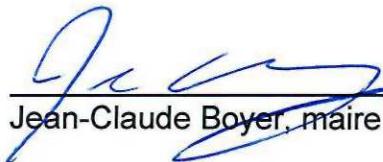
Parc Montreuil et linéaire St-Pierre	885 000 \$		
Route verte et piste cyclable rue Lévesque		617 000 \$	
Piste cyclable Montée des Bouleaux-St-Pierre/ Feu circulation rue Lévesque		325 000 \$	
Installation de bâtiment sanitaire dans les parcs	75 510 \$		
Aménagement loisirs		80 000 \$	
Construction d'un trottoir et aménagement des emprises – rue Saint-Pierre	575 000 \$		
Entrées de ville (incluant aménagement)	135 000 \$		35 000 \$
Systèmes d'éclairage	155 907 \$		
Prise d'eau au lac Lafarge		25 000 \$	
Écocentre		500 000 \$	
Réfection des presbytères		500 000 \$	
Système de réalité virtuelle		94 388 \$	
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	38 362 098 \$	27 453 043 \$	12 999 267 \$

Que le document « Plan triennal des immobilisations 2017 – Source de financement » joint en annexe 1 fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que ce programme triennal ou un document explicatif de celui-ci soit publié dans une prochaine édition du "Bulletin Ma Ville".

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions porte exclusivement sur le budget, le programme triennal des immobilisations et sur les taxes imposées.


Jean-Claude Boyer, maire


Me Sophie Laflamme, greffière